

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

Séance ordinaire du 2 octobre 2023

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 2 octobre 2023 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Claude Vasseur et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2023-10-521 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Report du point	10.2	Entretien d'hiver des chemins et des rues
Retrait du point	14.2	Marché de Noël

- Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-522 **Procès-verbaux : septembre 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal des séances tenues en septembre 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 septembre et de la séance extraordinaire tenue le 11 septembre 2023, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-523 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 2 octobre 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 218 916,39 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 2 octobre 2023.

2023-10-524 Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand : demande de financement

Considérant la lettre datée du 21 septembre 2023 de la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand invitant chacune des villes et municipalités à verser 5 \$ par élève résidant sur son territoire et fréquentant l'école Jean-Jacques-Bertrand;

Considérant que 8 élèves de Sainte-Brigide-d'Iberville fréquentent l'école;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 40 \$ à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-525 Cantine mobile : saison 2024

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir un service de restauration rapide aux citoyens durant la saison estivale;

Considérant l'offre reçue en septembre 2023 de Patrick Brault, pour Pat'ite Patate, demandant le renouvellement du contrat de location, et ce, pour une période de 5 ans;

Considérant que les membres du Conseil désirent autoriser la location seulement pour une année;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la location d'un emplacement sur le terrain de la caserne/garage pour l'été 2024 (durée d'un an) à Patrick Brault pour l'installation d'une cantine aux conditions suivantes :
 - tarif de location fixé à 300 \$ par mois;
 - paiement du permis de cantine selon le tarif en vigueur en 2024;
 - paiement des compensations pour le service d'aqueduc, la gestion des matières résiduelles si applicable, aux tarifs 2024, en fonction de la durée de location.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Les membres du Conseil sont informés qu'il ne reste aucun dossier à la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

2023-10-526 Services juridiques : consultations générales 2024

Considérant la proposition de la firme Vox avocat(e)s inc. concernant le renouvellement du contrat de service de consultations générales pour l'année 2024;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de renouveler le contrat pour l'année 2024 au coût de 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-527 **Régie des incendies : budget 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des prévisions budgétaires 2024 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville (Régie);

Considérant que la quote-part des municipalités est établie à 472 660 \$;

Considérant que la quote-part de chacune des municipalités parties à l'entente sera établie lorsque les municipalités auront fourni leur rôle d'évaluation 2024 ainsi que leur facteur comparatif à la Régie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2024 de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-528 **Panneaux de signalisation : « Ralentissez »**

Considérant que les membres du Conseil désirent faire l'acquisition de panneaux de signalisation « Ralentissez » (silhouettes d'enfant) à installer dans la rue des Érables;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat de panneaux de signalisation pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-529 **Montée de Versailles Est : entretien d'hiver**

Considérant la résolution 2021-04-598 stipulant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville se réserve le droit d'ajouter au contrat d'entretien d'hiver des chemins et des rues un montant de 9 180 \$ plus taxes pour l'entretien d'hiver de la montée de Versailles Est pour la saison 2023/2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'ajouter un montant de 9 180 \$ plus taxes pour l'entretien d'hiver de la montée de Versailles Est pour la saison 2023/2024 au contrat accordé à B. Frégeau et Fils inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-530 **9^e Rang : ponceau**

Considérant que par la résolution 2022-12-302 la Municipalité a accordé un contrat à B.Frégeau et Fils inc. pour l'installation d'un ponceau dans le 9^e Rang pour un montant de 7 650 \$ plus taxes;

Considérant que les travaux n'ont pas pu être réalisés à ce jour;

Considérant la nouvelle soumission reçue;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2022-12-302;
- d'accorder le contrat à B. Frégeau et Fils inc. selon les termes de la nouvelle soumission datée du 11 septembre 2023 pour un montant de 9 100 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-531 **Fossés : nettoyage**

Considérant que le Conseil désire faire effectuer le nettoyage des fossés d'une longueur approximative de 600 mètres de la rue des Fougères et de 150 mètres dans le rang Rivière Est;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat de nettoyage de fossés à B. Frégeau et Fils inc. selon les termes des soumissions datées du 11 septembre 2023 pour un montant de 9 100 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-532 **Ponceaux : nettoyage**

Considérant que le Conseil désire faire effectuer le nettoyage de 10 ponceaux de la rue des Fougères et environ 5 ponceaux dans le rang Rivière Est;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat de nettoyage de ponceaux à Le Groupe ADE inc., selon les termes des soumissions datées du 25 septembre 2023 pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-533 **Ponceau : rang du Vide / montée des Écossais et 657, rang de la Rivière Ouest : empièrrement**

Considérant que le Conseil désire faire effectuer l'empierrement (mise en place d'un perré) d'une longueur approximative de 15 mètres à l'intersection du rang du Vide et de la montée des Écossais et d'une longueur approximative de 5 mètres face au 657, rang de la Rivière Ouest;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat d'empierrement à B. Frégeau et Fils inc. selon les termes des soumissions datées du 11 septembre 2023 pour un montant de 6 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

2023-10-534 **Puits : évaluation de la capacité**

Considérant que selon les recommandations contenues dans l'avis technique daté du 7 novembre 2019 produit par la firme LNA inc. concernant l'alimentation en eau potable, le calcul de la capacité du puits devrait être fait une fois par année;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'accorder le contrat d'évaluation de la capacité du puits à LNA inc., selon les termes de la soumission datée du 20 septembre 2023 pour un montant de 2 990 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-535 **Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget 2023 révisé**

Considérant le budget révisé 2023 daté du 29 août 2023 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui porte à 14 283 \$ la quote-part de la Municipalité, soit une augmentation de 500 \$;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le budget 2023 révisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de septembre 2023 est déposé au Conseil.

Chalet : rénovation

Le point Chalet : rénovation est reporté à une séance ultérieure.

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2023-10-536 **Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 OCTOBRE 2023**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire

Séance extraordinaire du 10 octobre 2023

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 10 octobre 2023 à 19 h 55, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis conformément à la Loi.

2023-10-537

Entretien d'hiver des chemins et rues

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2024/2025, 2025/2026 et 2026/2027;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

Considérant qu'un seul entrepreneur a répondu à l'appel d'offres et que la conformité de la soumission a été confirmée;

Considérant que l'appel d'offres inclut 2,70 km pour la montée de Versailles Est, dont 1,70 km est situé sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire;

Considérant que pour les saisons 2024/2025, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a obtenu un coût du kilomètre moins élevé que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'entretien d'hiver de ses chemins;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
10 OCTOBRE 2023**

d'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver des chemins et rues à B. Frégeau & Fils Inc. comme suit :

- Saison 2024/2025, incluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 208 362 \$ plus taxes;
- Saison 2025/2026, excluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 208 749.50 \$ plus taxes;
- Saison 2026/2027, excluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 220 477 \$ plus taxes;

La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de l'entrepreneur faisant partie intégrante de la présente résolution ;

- de réserver la possibilité à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville d'ajouter au contrat un montant de 12 690 \$ plus taxes pour l'entretien d'hiver de la montée de Versailles Est pour la saison 2026/2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-10-538

Étangs – diffuseurs : achat de pièces

Considérant que pour compléter les travaux d'ajout de diffuseurs aux étangs, l'achat de contrepois est nécessaire;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Brault Maxtech, selon les termes de la soumission datée du 6 octobre 2023, pour un montant de 2 280 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Développement domiciliaire – Sainte-Brigide-sur-le-parc : plan d'aménagement d'ensemble

Le point Développement domiciliaire – Sainte-Brigide-sur-le-parc : plan d'aménagement d'ensemble est reporté à une séance ultérieure.

2023-10-539

Chalet : rénovation

Considérant que dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), la Municipalité a obtenu une subvention maximale de 105 540 \$;

Considérant que le Conseil n'a pas donné suite au projet de réfection de la toiture du garage/caserne car trop coûteux;

Considérant que le Conseil désire accorder un contrat pour la rénovation du chalet;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder le contrat à FYM Construction Inc, selon les termes de la soumission datée du 4 octobre 2023, pour un montant de 115 430 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
10 OCTOBRE 2023**

Période de questions concernant les sujets mentionnés dans l'avis de convocation

Il n'y a aucune personne dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire